

DECLARATION PRELEVEMENT REVENUS 2022

22

Pour vous renseigner, un numéro ►
ou une adresse internet ►
ou votre centre des finances publiques ►
Déclarez en ligne ou signez votre déclaration
et renvoyez-la à cette adresse

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



Date limite	
Internet	1er juin
Papier	22 mai

08 09 40 14 01

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier
sur impots.gouv.fr
SIP OUEST HERAULT
SAID LITTORAL
2 RUE DE LA CITRINE
CS 30001 34300 AGDE



6151-004464-0022-2



POUR DÉCLARER SUR [IMPOTS.GOUV.FR](https://impots.gouv.fr)

VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE	SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE
DÉCLARANT 1 C 14 69 517 608 160	N° D'ACCÈS EN LIGNE 9 365 206
DÉCLARANT 2	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE : REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

SIGNEZ ET RENVOYEZ CETTE DÉCLARATION MÊME SI VOUS N'AVEZ RIEN À MODIFIER

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2022

DATE DU DÉMÉNAGEMENT

2 0 2 2

Adresse au 1 ^{er} janvier 2023	N°	RUE					
	CODE POSTAL	COMMUNE					
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE	NB. PIÈCES	
Statut	☐	☐	☐	☐			
	PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE	COLOCATAIRE	HÉBERGÉ GRATUITEMENT	NOM DU PROPRIÉTAIRE	NOM DU COLOCATAIRE	

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2023

DATE DU DÉMÉNAGEMENT

2 0 2 3

Adresse actuelle	N°	RUE					
	CODE POSTAL	COMMUNE					
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE	NB. PIÈCES	

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

Nom de naissance THOMAS
Prénoms THIBAUT
Date de naissance 06 02 1958 *Corrigez*
Lieu de naissance 75 ISSY LES MOULINEAUX
Corrigez

DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(e) À L'ÉTRANGER

DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(e) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés (*nom d'usage sans le prénom*)

THOMAS

Corrigez

N° téléphone 06 07 04 66 88 *Corrigez*

Corrigez

Mél contact@thomas34.fr

Corrigez

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le

Si vous souscrivez une déclaration
d'impôt sur la fortune immobilière, cochez ► ☐ OIF

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, apposez votre cachet et cochez ► ☐ OIA

Accédez à votre espace particulier
depuis votre smartphone ►



Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous êtes célibataire

Marié(e)s M ☐ Célibataire C ☐
Divorcé(e)/séparé(e) D ☐ Veuf(ve) V ☐
Pacsé(e)s O ☐

Date des changements en 2022

- Mariage X 2 0 2 2 Pacs X 2 0 2 2
N° fiscal de votre conjoint
Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2022 B ☐
- Divorce/séparation/rupture de Pacs Y 2 0 2 2
- Décès: déclarant 1 Z 2 0 2 2
déclarant 2 Z 2 0 2 2

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

- Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2022 (ou au 31 décembre 2022 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2022)

et vous avez un enfant:

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
- ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années

au cours desquelles vous viviez seul L ☐

- Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2022 N ☐

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"

Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2022, remplissait ces conditions P ☐ F ☐

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf:

- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et vous remplissez ces conditions;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;
- ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W ☐

- Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions S ☐

- Vous avez une pension de veuve de guerre G ☐

Si vous viviez seul au 1^{er} janvier 2022 (ou au 31 décembre 2022 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs ou mariage/Pacs en 2022) et si vous avez au moins un enfant, cochez la case T. T ☐

C I PERSONNES À CHARGE EN 2022

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2004 au 31.12.2022) ou handicapés quel que soit l'âge F

Année de naissance
.....
.....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G

Année de naissance
.....
.....

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance
Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance

Enfants en résidence alternée ou à charge partagée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2004 au 31.12.2022) ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance
.....
.....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I

Année de naissance
Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance
Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance

Autres personnes invalides à charge, vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R

Année de naissance
Nom, prénom, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT EN 2022 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2001 au 31.12.2003 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1997 au 31.12.2003

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance

Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance

INFORMATIONS

Si vous disposez de comptes à l'étranger, veuillez renseigner la déclaration 2047 ainsi que le formulaire spécifique 3916-3916BIS.

COORDONNÉES BANCAIRES Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez obligatoirement un RIB.

BIC PSSTFRPPPAR IBAN FR2120041000010XXXXXXX2073

Ces coordonnées bancaires seront utilisées pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFiP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFiP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Traitements, salaires	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Traitements et salaires				
Corrigez si le montant est inexact	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs				
Corrigez si le montant est inexact	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux. Journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Heures supplémentaires et jours RTT exonérés				
Corrigez si le montant est inexact	1GH	1HH	1IH	1JH
Pourboires exonérés	1PB	1PC	1PD	1PE
Prime de partage de la valeur exonérée	1AD	1BD	1CD	1DD
En cas de majoration du seuil d'exonération	1AV ☐ COCHEZ	1BV ☐ COCHEZ	1CV ☐ COCHEZ	1DV ☐ COCHEZ
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
Autres revenus imposables Chômage, préretraite				
Corrigez si le montant est inexact	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG
Frais réels	1AK	1BK	1CK	1DK

Pensions, retraites, rentes	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes	21 173			
Corrigez si le montant est inexact	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT	1CT	1DT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite				
Corrigez si le montant est inexact	1AI	1BI	1CI	1DI
Pensions d'invalidité				
Corrigez si le montant est inexact	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM

Rentes viagères à titre onéreux	Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance			
	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes perçues				
Corrigez si le montant est inexact	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 I REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS Si un montant prérempli est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche.

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus		
- versements effectués avant le 27.9.2017 :		
• produits soumis au prélèvement libératoire		2DH
• autres produits		2CH
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 : total perçu à répartir lignes 2VV et 2WW		2UU
• produits imposables à 7,5 % correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €		2VV
• produits imposables à 12,8 % correspondant aux primes excédant 150 000 €		2WW
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans		
- versements effectués avant le 27.9.2017 :		
• produits soumis au prélèvement libératoire		2XX
• autres produits		2YY
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017		2ZZ
Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème	9 290	2DC
Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME		2FU
Autres revenus distribués et assimilés		2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	80	2TR
Intérêts des prêts participatifs et des minibons		2TT
Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME		2TQ
Produits des plans d'épargne retraite - sortie en capital		2TZ
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible		2CG
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème	9 370	2BH
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible		2DF
Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 %		2DG
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS		2DI
Frais et charges déductibles si option barème		2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	1 132	2AB
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé	1 200	2CK
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire		2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de valeurs mobilières 20P ☐ COCHEZ

Micro foncier : recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € 4BE
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK

Nom du locataire et adresse

Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Revenus fonciers imposables 4BA
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL
Déficit imputable: sur les revenus fonciers 4BB sur le revenu global 4BC
Déficits antérieurs non encore imputés 4BD
Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2023 4BN COCHEZ Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale 4BZ COCHEZ

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE 10 514 6DE
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL 1^{er} ENFANT 6EM 2^e ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) 6GU

Nom et adresse des bénéficiaires

Épargne retraite

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER) déductibles du revenu global 6NS	6NT	6NU	
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées 6RS	6RT	6RU	
Plafond de déduction pour information 16 253			
Corrigez si le montant est inexact 6PS	6PT	6PU	
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint 6QR COCHEZ	Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2022 6QW COCHEZ		
Cotisations sur les nouveaux PER déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 du CGI 6OS	6OT	6OU	
Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 ou salaires 6QS	6QT	6QU	

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons versés à des organismes établis en France

Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1 000 €) 7UD
Dons versés à des associations culturelles (maximum 562 €) 7UJ
Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections 7UF

Services à la personne, emploi à domicile

Dépenses d'emploi à domicile Si ce montant est inexact, corrigez case 7DB 7DB
Vous devez détailler en page 1 de la 2042 RIC le montant correspondant à chaque type de dépenses d'emploi à domicile
Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PCH, CESU préfinancé...) Si ce montant est inexact, corrigez case 7DR 7DR

Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DL
Vous avez employé directement pour la première fois en 2022 un salarié à domicile 7DQ COCHEZ
Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité" 7DG COCHEZ

Autres réductions/crédits d'impôt ? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RIC.

Avance de 60 % de réductions et crédits d'impôt versée en début d'année sur votre compte bancaire 80
En cas de mariage ou de pacs en 2022, indiquez le montant de l'avance perçue par votre conjoint

8 I PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ET DIVERS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{er} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Prélèvement à la source déjà payé:				
- retenue à la source sur les salaires et pensions 6 537	8HV	8IV	8JV	8KV
Corrigez si le montant est inexact 8HW	45 380	8IW	8JW	8KW
- acomptes d'impôt sur le revenu 8HX	26 488	8IX	8JX	8KX
- acomptes de prélèvements sociaux				
Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu:				
- impôt sur le revenu 8HY	8IY	8JY	8KY	
- prélèvements sociaux 8HZ	8IZ	8JZ	8KZ	

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 8TK
Non-résidents: retenue à la source en France Joignez l'annexe n° 2041 E. Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA 8TA
Plus-values en report d'imposition non expiré Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT 8UT
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif Conv. internationales, org. internationaux, missions diplomatiques ou consulaires 8FV COCHEZ
Contrats de capitalisation ou d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916-3916 bis 8TT COCHEZ
Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916-3916 bis 8UU COCHEZ

INFORMATIONS CONNUES DE L'ADMINISTRATION

Les informations dont l'administration a connaissance à ce jour au titre de 2022 sont imprimées ci-dessous dans la limite de l'espace disponible.
Vérifiez et complétez le cas échéant votre déclaration sur impots.gouv.fr.

PENSIONS RETRAITES

PENSIONS ET RETRAITES - DECLARANT 1 - TOTAL :

mh agirc arrco : 21 173
retenue à la source déjà payée : 13 213
carsat languedoc roussillon : 4 189
retenue à la source déjà payée : 7 960
REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS DU FOYER : 2 348

LIGNE 2DC : 9 290
LIGNE 2TR : 80
LIGNE 2BH : 9 370
LIGNE 2AB : 1 132
LIGNE 2CK : 1 200

CHARGES ET DEPENSES

CSG déductible 10 514